



## ASSEDEP 2023

### Bilan des groupes de discussion du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 après-midi

#### Groupes ' Mise en place du BUT3'

Problématiques : manque de salles, d'enseignants et de vacataires.

Il a fallu une grande adaptation de travail au niveau administratif. Notamment avec le passage à PEGASE, car le travail de codification a été fait par les secrétaires ; d'où une charge de travail supplémentaire.

#### Groupes 'APOGEE et le BUT'

Depuis le BUT, constat d'une multiplication des codifications dans APOGEE selon les parcours et le cursus (FI/FA) ainsi que d'une complexité des règles de calcul.

Des erreurs de calcul sont constatées dans les moyennes après la remontée des notes. Parfois, certaines notes manquent en S1 et S3. Les règles de calculs de compensation doivent souvent être saisies manuellement dans l'immédiat.

Mauvaise lisibilité des résultats pour les étudiants. Le relevé n'indique plus si l'UE est acquise ou non.

Comme évoqué dans le groupe 1, les nouvelles maquettes ont dû être saisies par les secrétaires dans quelques IUT alors que pour d'autres c'est le Service de Scolarité qui s'en est chargé !

Suppression de certaines compétences au BUT3.

Des applications internes sont mises en place dans certains IUT. Même si les enseignants vacataires n'ont pas accès à la saisie des notes et que seuls les enseignants responsables du module peuvent verrouiller, il reste des points positifs : l'import direct des notes vers APOGEE, les étudiants peuvent récupérer les résultats et accèdent directement à leur certificat de scolarité.

Toutefois, la conclusion est toujours la même, un grand stress pour la secrétaire à la période des jurys !

#### Groupe 'Stages, Apprentissage et Relation entreprises'

**Alternance** : Pas proposé en BUT1, certains IUT proposent en BUT2 et BUT3 mais la majorité en BUT3 seulement. Beaucoup passent par un CFA pour établir les contrats et gérer les absences. Dans certains cas des Livrets Electroniques de l'Apprenti sont mis en place.

**Stages** : Chaque IUT propose son propre logiciel de gestion des stages. Les signatures électroniques, adoptées pendant le COVID sont-elles toujours autorisées par les services juridiques ? Dans le cas contraire, cela fait un retour en arrière, avec une perte de temps conséquente, et le besoin de beaucoup imprimer. Les étudiants font énormément d'erreurs de saisie, c'est pourquoi certaines secrétaires saisissent à leur place les infos pour les conventions. Une secrétaire organise elle-même des ateliers par groupes de 30 étudiants pour les former sur comment remplir les demandes de conventions, est-ce son rôle ? Le rôle des enseignants responsables des stages n'est pas forcément bien défini.

**Qualité** : Le processus qualité va concerner progressivement tous les IUT, beaucoup de secrétaires ne sont pas encore informées sur cet aspect.

**Démarchage** : Par qui doit être fait le démarchage pour trouver les entreprises ? Les étudiants, les secrétaires (diffusion d'offres), un club entreprise, le service formation alternance, les enseignants ? Aucun IUT ne fonctionne de la même façon.

**Taxe d'Apprentissage** : Qui se charge de vérifier que le fléchage demandé par les entreprises est bien respecté ? Doit-il être validé en Conseil d'IUT ? Certaines ont un bandeau inclus dans leur signature électronique, beaucoup travaillent leur budget à partir d'un prévisionnel mais sans avoir de certitudes sur les sommes reversées à leur département.

**Job Dating** : Comment sont-ils organisés ? Certaines en font pour l'alternance, l'emploi ou les stages, d'autres n'en font pas. Certaines l'organisent pendant le colloque de leur département. Les échanges ont été extrêmement riches et ont permis de faire remonter de grosses différences entre les départements même au sein d'un même IUT.

### **Groupes 'Qualité de Vie au Travail et Sobriété Énergétique'**

Dans l'ensemble, les deux groupes ont fait ressortir les mêmes remarques, qu'elles soient positives ou négatives pour la partie QVT.

#### **QVT points positifs :**

- Organisation du tri sélectif
- Adaptation des locaux aux personnes à mobilité réduite
- Espace dédié aux étudiants
- Liberté dans l'organisation de son cadre de travail
- Achat de bureaux Assis/Debout
- Achat de ventilateurs (pas dans tous les IUT !)
- Achat de matériel informatique

#### **QVT point négatifs :**

- Suppression des poubelles dans les salles de cours. Ne subsistent que les poubelles à papier ; mais les étudiants ne font pas la distinction !
- Difficulté de communication avec les enseignants et manque d'écoute et de reconnaissance de la hiérarchie
- Encore trop de secrétaires de département en cat. C pour un travail équivalent à un poste de cat. B
- Inutilité du rapport d'entretien
- Primes au bon vouloir
- Télétravail refusé dans certains IUT même s'il est accordé au sein de l'Université.
- Si accordé, le rythme du télétravail est imposé par la hiérarchie
- Refus d'organiser son mi-temps thérapeutique sur une demi semaine et non de venir chaque jour
- Adaptabilité fréquente due aux changements des équipes de Direction
- Parfois, un sentiment de "maltraitance "

Concernant la **sobriété énergétique**, la majorité des IUT ont eu droit à une baisse du chauffage si ce n'est une coupure totale. Dans quelques régions, coupures électriques généralisées. Les bâtiments sont souvent vieux (passoire énergétique, problème d'humidité, eau froide dans les sanitaires...). Au final, beaucoup ont eu recours à des chauffages d'appoints même si cela était interdit.

Le choix d'une fermeture d'IUT la première semaine de janvier et parfois les deux semaines de congés d'hiver a contraint certaines collègues de prendre congés et/ou de faire du télétravail.

Certaines ont eu droit à l'achat, par l'IUT, de vestes ou couvertures polaires pour compenser la baisse du chauffage.

Malgré cela, il a été constaté que les IUT faisaient des efforts en proposant parfois des temps récréatifs ou des activités (Yoga, rencontre autour d'un café personnels et enseignants (Café 5D), mise en place d'espaces sportifs, repas de Noël, Barbecue...).

Une secrétaire s'est investie dans la mise en place d'une structure type CE afin de proposer des activités aux autres collègues de cet IUT. L'Université de rattachement étant éloignée et sous condition de gérer elle-même le fonctionnement ; l'IUT a accepté de donner des crédits pour organiser de petits événements festifs. Elle avoue que c'est une charge de travail supplémentaire mais les retombées sont positives.

Les IUT sont, dans l'ensemble, dans l'ère du temps avec la mise à disposition de vélos électriques pour les petits déplacements, de voitures électriques et de bornes, la mise en place de systèmes d'aides au co-voiturage ou le versement de la prime à la mobilité.

Concernant Illkirch, notre environnement est également passé au « vert » avec l'installation de ruches et d'un éco-pâturage (moutons)...

Pour rappel, les groupes 'Passerelles' et 'Gestion des vacataires' ont été supprimés par manque de participants. Les inscrits ont été répartis dans d'autres groupes.